

Voyons, messieurs du Cran, un gâteau au chocolat ne peut pas être raciste !

écrit par Christine Tasin | 30 avril 2019



Est-ce à cela que l'on reconnaît une société frivole – ou décadente, c'est selon – ? Des plaintes, des arguties, des sommes folles dépensées, les juges et autres militants passant leur vie à enculer des mouches en parlant d'un « hérisson » au chocolat, une espèce de « tête de nègre » française (dont j'ai oublié le nom en novlangue, pardon). Voltaire, reviens ! Ils ont ressuscité les imbéciles qui, à Babylone, se disputaient pour savoir s'ils devaient entrer dans le temple de Mithra du pied gauche ou du pied droit jusqu'à ce que Zadig y entre en sautant à pieds joints et leur prouve par $a+b$ que la divinité se moquait de savoir avec quel pied on entraît dans son temple.

<https://www.etudes-litteraires.com/voltaire-zadig-chapitre-7.php>

En Suisse ils ont les mêmes imbéciles qu'en France. Cela s'appelle, comme en France, le CRAN. Bien que le sens de l'acronyme soit différent ce sont les mêmes crétins nuisibles, les mêmes enculeurs de mouche. CRAN français « conseil représentatif des associations noires » ; CRAN suisse « Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir » (on ne rit pas).

Tout commence il y a 2 ans, avec la création d'un pâtissier d'un hérisson, gâteau au chocolat, qu'il orne de deux lèvres rouges et d'un gros nez en massepain. Voir illustration en tête d'article.

Aussitôt, des culs serrrés appellent le CRAN au secours, criant au racisme, et l'association dépose plainte contre la pâtisserie « raciste ».

Rien que ça. J'attends avec impatience la première plainte contre un bonhomme de neige qui, avec sa carotte en guise de nez, ridiculiserait les Blancs...

Réponse du procureur : votre plainte n'est pas recevable, en droit suisse on ne peut pas porter plainte contre un gâteau, parce qu'un gâteau ne peut pas être raciste. Il fallait porter plainte contre le pâtissier. Plainte classée.

Le CRAN furieux et étonné, mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le pâtissier, en effet, contre-attaque. La plainte du CRAN lui a fait du tort, et André Loembe, vice-Président du CRAN, l'a menacé de boycott et de sit-in devant son magasin.

Et la justice de condamner André Loembe pour « tentative de contrainte » contre le pâtissier.

André Loembe est scandalisé et fait appel... *«la justice s'est focalisée sur la menace et non sur la blessure. C'est surréaliste. Notre pays garantit le respect de chacun mais la plainte d'un homme est passée avant la dignité d'un groupe.»*

Surréaliste. Le ridicule ne tue pas, il a de la chance, le Loembe ! « blessure », « dignité d'un groupe »... Il faut vraiment avoir l'esprit mal tourné pour voir une moquerie dans cette pâtisserie.



Quel chrétien, quel catholique a jamais porté plainte contre ces Petits Jésus en sucre que l'on mange ? Qui a jamais parlé de blasphème ?



Quel Blanc a jamais porté plainte contre des représentations d'humain en pâte d'amande pas forcément avantageux ?



Pourquoi les Africains ne s'acceptent-ils pas comme ils sont, et pourquoi n'acceptent-ils pas que des caractéristiques génétiques que l'on retrouve souvent, peau noire, lèvres épaisses, nez épaté, ne soient pas reproduites ?

Européens et Africains ont des marqueurs génétiques différents, cela ne fait pas des uns et des autres des gens inférieurs les uns aux autres !

<https://www.pourlascience.fr/sd/anthropologie/la-diversite-genetique-africaine-enfin-etudiee-12035.php>

<https://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2018/04/10/adn-inconnu-certaines-populations-africaines>

Quand on vient d'Afrique, on apporte nombre de caractéristiques physiques liées au climat et au mode de vie pendant des milliers d'années.

Lire par exemple cette étude qui montre que la forme du nez est liée au climat.

http://www.seneweb.com/news/Sante/la-forme-du-nez-liee-au-climat_n_211131.html

Les Africains ont-ils honte de ce qu'ils sont ? Ont-ils honte de leur apparence ?



Peut-on imaginer le supérieurement intelligent et cultivé Léopold Senghor faire un complexe à cause de son nez et de ses lèvres ?

Il se serait fichue comme de l'an 40 de voir des têtes de nègre et autres hérissons, parce qu'il avait confiance en lui, parce qu'il savait que l'homme a besoin de symboles, de représentations, et que représenter, caricaturer, n'a rien à voir avec le mépris et encore moins le racisme.

Et parce que certains Africains sont complexés, ont honte d'être noirs (le vrai racisme est le leur) ils veulent interdire aux autres de les représenter ?

Quant à *la dignité d'un groupe*... Le zélé vice-Président du CRAN suisse ne pouvait pas mieux démontrer le communautarisme qui le meut et son refus de faire partie d'un vrai groupe, celui des citoyens suisses, indépendamment de leur couleur de peau et de leurs caractéristiques ethniques. Séparatiste raciste, va !

Entre-temps le pâtissier a fait disparaître les attributs contestés qu'il avait mis à son hérisson... mais la saga judiciaire n'est pas terminée.